

N°49 - Mai 2020

# Brèves Maillot'INFOS



## Spéciale 8 mai et infos pratiques Covid

### LE MOT DU MAIRE

Les années passaient, les unes après les autres, avec les mêmes rendez vous au sein de notre commune.

Et puis, dès janvier, une information a circulé : un virus faisait des morts en Chine. On s'est dit : « *ouf, c'est pas chez nous, un peu comme Ebola, le SARS, ....* ».

La suite, vous la connaissez.

Notre village n'a pas été épargné. Plusieurs habitants ont été touchés par la maladie et se sont parfois retrouvés à l'hôpital. Nous leur souhaitons le meilleur rétablissement possible et espérons les revoir au plus vite parmi nous. D'autres maillotins ont perdu des parents, des amis, des collègues,... Le conseil municipal leur adresse ses plus sincères condoléances et s'associe à leur douleur.

Si cette situation est inédite par sa brutalité et ses retentissements sur notre manière de vivre, elle ne doit pas nous faire perdre espoir. Nous avons des capacités d'adaptation inattendues et des ressources insoupçonnées pour nous aider à vivre avec ce fléau, mais surtout à le vaincre.

Pour y arriver, il faut bien respecter certaines règles, même si elles ne sont pas toutes connues aujourd'hui.

Ainsi, nous pourrons nous retrouver tous ensemble, heureux de partager à nouveau de bons moments...

Les premières règles sont très simples, ça s'appelle les gestes barrières comme se laver les mains plusieurs fois par jour, se moucher correctement, ne pas se toucher, ....

A notre échelle, vous pourrez lire en pages intérieures, les actions qui ont été menées pour nous permettre de continuer à avancer.

Les prochaines semaines risquent de voir se succéder éclaircies et nuages en fonction de l'évolution de la situation. Je vous invite donc à la prudence au moment du déconfinement.

Il est certain qu'à l'issue de cette crise sanitaire, notre monde s'en trouvera transformé, espérons le pour le meilleur.

En attendant, faisons confiance à ceux qui savent.

## Témoignage

Le COVID-19, ça n'arrive pas qu'aux autres . . . Un mois déjà.

Fin mars, comme tout le monde, je sais que le virus rôde et que la menace d'une contamination au coronavirus est présente. Mais, à priori, je me dis que je ne fais pas partie des personnes à risques. Alors, je respecte le confinement, je pense que tout devrait bien se passer. Puis des symptômes envahissent mon corps, crescendo. Je finis par être conduite en urgence à l'hôpital. Mais mon état continue de se dégrader et au bout de 3 jours je suis plongée dans un coma artificiel pendant 2 semaines en service réanimation.

Deux semaines d'incertitude sur mon avenir, sur ma vie . Deux semaines d'inquiétude pour ma famille, pour mes amis, pour mes proches , pour mes connaissances. Une attente interminable dont je n'avais pas conscience pendant que mon corps luttait avec acharnement contre le virus. Mon corps finit par remporter la victoire.

Après quelques jours, de phase de réveil pour sortir de mon coma, je séjourne une semaine dans un service de l'hôpital dédié au COVID. Actuellement, je suis en séjour de rééducation afin de retrouver toute ma motricité et mon autonomie qui me permettront un retour à la maison dans les meilleurs conditions possibles. J'espère un repos bien mérité après cette expérience dont je me serais bien passée.

Ce virus, c'est la loterie, il peut s'accrocher à n'importe qui. Prenez bien soin de vous et portez un masque lors de nos sorties. La santé est un bien précieux. La vie est précieuse.

*Nathalie*

## Les infos pratiques de la mairie

- **Attestation de déplacements dérogatoires** : elles sont à votre disposition à l'entrée de la mairie dans la boîte à lettres de couleur crème.
  - **Sacs de tri sélectif**: il vous suffit de laisser un message sur le répondeur de la mairie ou de déposer un papier dans la boîte à lettres. Vous les recevrez dans les meilleurs délais (merci de laisser un numéro de téléphone pour vous confirmer le dépôt du rouleau).
  - **Documents divers (Permis de construire,..)** : nous vous proposons de pratiquer à l'identique des sacs de tri. Une réponse vous sera donnée dans les plus brefs délais
  - **Déchetteries** : Celles de Lusigny-sur-Barse et Brienne Le Château seront ouvertes les 29 et 30 avril, du 4 au 7 mai, le 11 et 12 mai puis tous les jours de manière habituelle. Les déchetteries de Piney et Vendevre Sur Barse devraient ouvrir à partir du 13 mai si toutes les conditions sanitaires et pratiques sont réunies .
  - **Entreprises, artisans, commerçants, associations..**: La Région Grand Est a mis en place un dispositif de soutien pour le monde de l'entreprise. Pour plus de renseignements : attention, date limite de dépôt : **31 août 2020**
- <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/fonds-resistance/>
- La communauté de communes participe à ce fonds à hauteur de 14 000 €.
- **Prise de contact avec les personnes vulnérables** : les conseillers actuels et futurs ont pris contact avec les personnes de plus de 70 ans qui n'ont pas d'enfants dans le village. Ces rendez-vous téléphoniques permettent de s'assurer de leur bonne santé physique et morale.

N'hésitez pas à nous faire part de toutes autres situations particulières vous concernant ou concernant des personnes seules.

# L'entretien de la commune / le fleurissement

Vous l'avez certainement remarqué, les agents de la communauté de communes et Reynald, notre agent technique sont à pied d'œuvre pour rendre notre commune propre et agréable à vivre.

Vous participez également à cette mission en fleurissant vos maisons et vos jardins. Soyez remerciés de cette action qui concourent à une meilleure qualité de vie.

La plantation de nos massifs et jardinières interviendra dans le mois de mai. Cela mettra plus de temps que d'habitude car nous ne vous solliciterons pas comme les années passées. Merci pour votre compréhension

## Le nouveau conseil

Dimanche 15 mars, 190 électeurs se sont déplacés à l'Espace Maillotin pour élire le nouveau conseil municipal. Ainsi, les 15 candidats ont été élus dès le premier tour, comme cela a été le cas dans 85 % des communes françaises. Toutefois, l'élection du maire et des adjoints n'a pas encore pu avoir lieu. En conséquence, les conseillers de l'actuel mandat sont toujours en place et participent à la vie communale autant que faire se peut.

A l'issue de la remise du rapport de l'Académie de médecine le 15 mai, des dates devraient être annoncées pour l'entrée officielle du nouveau conseil. Il est probable que celles-ci se situent entre fin mai et début juin.

## Les inscriptions/ infos école

### L'école à distance

Chacun le dit, la situation dans laquelle nous sommes actuellement est vraiment très particulière et inédite, mais nous avons au moins la chance de vivre à la campagne et le soleil est là pour nous aider à traverser ce moment. Il faut également penser de manière positive car cette situation est peut-être l'occasion de se retrouver, de se redécouvrir ou de se découvrir, de partager plus de moments ensemble, de vivre aussi différemment et de prendre aussi conscience de certaines choses essentielles qu'on avait mises dans un coin...Et malgré tout cela, l'école a continué, différemment, mais elle a continué et chacun a dû s'adapter, apprendre ou se perfectionner avec Internet, composer, s'aider, s'entraider, coopérer, inventer, trouver de nouvelles façons de poursuivre l'enseignement, mais personne n'a été laissé sur le bord de la route ou à la porte de l'école. Il a surtout fallu accentuer ce lien si nécessaire en temps normal entre les élèves, leurs parents et les enseignants. Cette situation permet de mettre en évidence que ce lien a vraiment une grande importance pour la réussite des enfants. Mais rien de tout cela ne remplacera le contact humain.

### Une reprise de l'école à partir du 11 mai...

A l'heure actuelle, les élèves accompagnés de leurs parents et les enseignants ont repris le chemin virtuel de l'école. Mais pour une éventuelle reprise de l'école à partir du 11 mai, nous n'avons aucune information réelle et précise. Cette réouverture ne pourra se faire qu'une fois toutes les conditions réunies pour préserver la santé, la sécurité des élèves et des personnels (enseignants, animatrices...). Cette réouverture ne pourra se faire que lorsque les choses seront plus claires et elle se construira dans l'échange et le dialogue avec l'ensemble des acteurs du système éducatif. A ce moment-là, toutes les informations seront transmises aux familles.

### Inscriptions pour l'école élémentaire (CP au CM2)

Elles auront lieu à partir de la fin du mois de mai, mais ne pourront se faire qu'à distance par différents moyens :

- **Mail** : [ce.0100347y@ac-reims.fr](mailto:ce.0100347y@ac-reims.fr)
- **Téléphone** : 03.25.80.68.22 (possibilité de laisser un message sur le répondeur)
- **Boîte aux lettres de l'école**

Pour ceux qui sont concernés (élèves entrant au CP à la rentrée de septembre 2020, nouveaux habitants...), vous pouvez dès à présent préparer les documents nécessaires à l'inscription (photocopies) et les déposer à l'école ou les envoyer par mail à savoir :

- **certificat d'inscription pour l'année scolaire 2020/2021** (à établir par la mairie de votre domicile ou à la Communauté de Communes de Piney),
- **livret de famille** (photocopies parents / enfants)
- **carte d'identité ou copie d'extrait d'acte de naissance**
- **carnet de santé de l'enfant** (pages de vaccination)
- **certificat de radiation de l'école d'origine** (uniquement pour les élèves scolarisés actuellement en dehors de notre RPI)



## Les masques « grand public »

L'académie de médecine préconise le port du masque dans tous les espaces ouverts et lieux publics. Après avoir priorisé les attributions aux personnes prioritaires par l'Etat, est venu le moment de savoir qui fait quoi.

Le département de l'Aube offrira un masque à tous les aubois. Ce masque est en tissu et pourra supporter jusqu'à 60 lavages à 60° pendant 30 minutes.

La communauté de communes a décidé de mettre en place des ateliers de confection bénévoles pour offrir un masque supplémentaire aux 6 300 habitants de plus de 10 ans. Pour ce faire, elle est à la recherche de personnes qui pourraient découper et/ou coudre. Si telle est votre volonté, vous êtes invités à téléphoner au 03 25 73 65 81 ou envoyer un mail à l'adresse suivante : **[cdc.piney@wanadoo.fr](mailto:cdc.piney@wanadoo.fr)**

D'autres masques ont été distribués aux assistantes maternelles, sapeurs-pompiers, agents communaux, ...

**Ainsi, d'ici le 10 mai prochain,  
chaque habitant de plus de 10 ans recevra  
un ou deux masques en tissu 100% coton dont la durée de vie  
est estimée entre 60 et 80 lavages à 60°.**

*8 mai 1945*  
*Ne jamais oublier, toujours célébrer*



### **Commémoration de la victoire du 8 mai 1945**

Le gouvernement a indiqué qu'il envisageait d'interdire toutes les commémorations locales de la victoire du 8 mai 1945 en raison de la situation sanitaire. Une seule commémoration serait organisée à Paris en présence du Président de la République. Il est proposé que chaque maire entouré de ses adjoints, en compagnie d'un ou plusieurs porte-drapeaux, puisse déposer, le 8 mai prochain, une gerbe du souvenir au pied du monument commémoratif traditionnel de la commune, sans rassemblement ni autre manifestation publique.

#### Jour d'hommage et de souvenir

Compte tenu de la situation sanitaire et des mesures de confinement, la commémoration du 8 mai 1945, anniversaire de la capitulation nazie, en souvenir de toutes les victimes du conflit prendra une organisation particulière cette année.

**Monsieur le Maire et les Maires-Adjoints, en présence de porte-drapeaux,  
déposeront une gerbe au monument aux morts  
à 11 heures.**

**Nous vous invitons, au même moment, à observer, de chez vous  
une minute de silence et à pavoiser si cela est possible.**

**Maillot'Infos** Bulletin municipal. **Mairie de Mesnil-Sellières** 10220.  
**Directeur de la publication** : Olivier Jacquinet.  
**Comité de rédaction** : commission communication. Imprimé par nos soins.  
Ne pas jeter sur la voie publique

**Maillot'Infos. N°49 mai 2020**

